

Calendrier des activités

janvier 2023

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1 Jour de l'an	2 BUREAU FERMÉ	3 BUREAU FERMÉ	4 BUREAU FERMÉ	5 BUREAU FERMÉ	6 BUREAU FERMÉ	7
8	9	10 Vie active	11 Assemblée du conseil	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Michel Cliche, maire

Stéphanie Côté Directrice Générale
clerval@mrcao.qc.ca

Téléphone: (819) 520-2640
Télécopieur: (819) 783-4001

Municipalité de Clerval «Petit journal»

Edition Janvier 2023



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
FERMÉ	8h00 à 16h00	8h00 à 16h00	8h00 à 16h00	8h00 à 16h00	8h00 à 12h00	FERMÉ

VEUILLEZ NOTER QUE LE BUREAU MUNICIPAL SERA FERMÉ DU 24 DÉCEMBRE 2022 AU 8 JANVIER 2023 INCLUSIVEMENT, DE RETOUR AU BUREAU LE LUNDI 9 JANVIER 2023 !

JOYEUX TEMPS DES FÊTES !!!!

Vous voulez faire paraître une publicité dans notre Petit journal à très peu de frais?

Frais mensuels exigibles

1/3 de page = 2 \$

1/2 page = 5 \$

1 page = 10 \$

MANON POULIOT

Conseillère en soins de beauté indépendante

326, chemin de la plage Delisle
Clerval, Qc, J0Z 1R0

T: 819.783.2042

C: mpouliot.mk@hotmail.com



CADEAU PERFECTO

Jean-Marc Bélanger

Fabrication d'accessoires en bois
Stylos, Plumes, Ouvre-lettres et plus.

550 chemin de la Plage Cayouette

Clerval (QC) J0Z 1R0 819-783-2022

Cadeaupperfecto.com

VTT ET TRACTEURS CIRCULANT SUR LA ROUTE

S.v.p. faites attention au macadam lorsque vous circulez sur les routes recouvertes d'un traitement de surface et ne collez pas trop le bord de la route.

Merci de votre collaboration!

Pensez à faire analyser l'eau de votre puits.

Le ministère recommande de tester l'eau au printemps et à l'automne, pour éviter de consommer de l'eau contaminée.

A tout ceux qui veulent payer des messes, vous êtes les bienvenus !

Permis de stationnement à l'aire d'accueil

Le coût du permis de stationnement est de vingt dollars (**20 \$**) par jour et de cent dollars (**100 \$**) par semaine. Celui-ci est non transférable et doit être apposé de façon à être visible de l'extérieur.

Ces permis sont disponibles au bureau municipal sur les heures d'ouvertures de celui-ci.





819-333-5500

Résidentiel
Commercial
Industriel
Municipal
Agricole



Yvan Auger
Maître électricien
y.auger@augerelectrique.com

170, 1re rue Ouest
La Sarre, Québec, J9Z 1V2
Télécopieur: 819-333-5503
Téléphone: 819-333-5500

Construction
Rénovation
Réparation
Vente

Chauffage
Éclairage
Contrôle
Câblage
Entrée électrique
Panneau de distribution
Piscine et Spa

www.augerelectrique.com

Permis de construction et rénovation

Saviez-vous que:

1- Il est important de contacter l'inspecteur municipal avant d'entreprendre des travaux de construction, rénovation, agrandissement, modification ou autres et ce, pour vous assurer de la conformité de votre projet avec la réglementation en vigueur.

2- **Un permis est nécessaire** pour TOUS les travaux ayant une valeur de 500\$ ou plus, même si vous accumulez les matériaux depuis un certain temps; même si les matériaux utilisés vous ont été donnés; même si votre remise préfabriquée est usagée... Informez-vous AVANT de faire les travaux! Ça pourrait vous éviter bien des problèmes... Amende de 200\$, démolition, etc...

Vous pouvez remplir le **formulaire de demande de permis** que vous retrouverez sur notre site internet et le transmettre par courriel au clerval@mrcao.qc.ca

Sanctions et pénalités

Pour toute infraction ou contravention à quelconque des dispositions des règlements d'urbanisme rend le contrevenant **passible d'une amende de deux cents dollars.**

Si l'infraction d'un règlement est continue, cette continuité **constitue jour par jour une infraction** séparée et la pénalité édictée pour cette infraction peut être infligée pour chaque jour que dure l'infraction.

Auxiliaires

Il est interdit d'annexer à une roulotte toute construction telle que portique, véranda, chabrette, hangar, appentis, ou autres semblables sans avoir obtenu au préalable un permis de l'inspecteur des bâtiments.

Veillez noter que depuis le 1er janvier 2017, la Municipalité applique l'article 1.3.7.2 du règlement administratif #82, inclus dans les règlements d'urbanisme et impose une amende de 200 \$ pour tout citoyen ayant commencé les travaux avant la demande de permis, contrevenant à l'article 1.3.2.1.

Prévoyez qu'un délai de 30 jours peut être requis pour l'obtention d'un permis.

Échec aux invasions de domiciles

POUVEZ-VOUS PROTÉGER VOTRE DOMICILE CONTRE UNE INVASION?

- Verrouiller les portes et fenêtres, même lorsque l'on est à la maison.
- Garder les entrées et garages bien illuminés la nuit.
- Protéger les ampoules extérieures.
- Tailler haies et arbustes.
- Créer l'impression que sa résidence est occupée en tout temps.
- Éviter de laisser à l'extérieur des outils ou objets qui pourraient servir à briser les fenêtres ou forcer les serrures.
- Utiliser une minuterie pour régler l'éclairage intérieur.
- Effectuer un contrôle de sécurité de tous les accès, et corriger leurs faiblesses.
- S'assurer que la porte est munie d'une fenêtre ou d'un judas.
- Installer des serrures et verrous sécuritaires sur toutes les portes extérieures, y compris les portes de garage.
- Installer des dispositifs secondaires de verrouillage (clous, barres) sur fenêtres et portes coulissantes accessibles.
- Augmenter la résistance des cadrages de portes.
- Faire installer un système d'alarme, et l'utiliser lorsque l'on est à la maison.
- Programmer les numéros d'urgence sur le téléphone.
- Ne pas garder de sommes d'argent chez soi.
- Garder ses objets précieux dans un coffret de sûreté à la banque.
- Identifier ses biens au moyen d'un burin.

PROTÉGER VOTRE DOMICILE



SD 3010

Règlement numéro 173

Règlement sur les animaux

SECTION V NUISANCES

33. Constitue une nuisance et est interdit, tout type d'animal qui :

- 1) cause des dommages à la propriété d'autrui;
- 2) fouille dans les ordures ménagères, les déplace, déchire les sacs ou renverse les contenants;
- 3) fait du bruit de façon à troubler la paix ou la tranquillité d'une personne, notamment, mais non limitativement pour un chien d'aboyer, de gémir ou de hurler ou pour un chat de miauler;
- 4) s'abreuve à une fontaine ou un bassin situé dans une place publique ou s'y baigne;
- 5) se trouve dans une place publique où un panneau indique que la présence de chien est interdite.

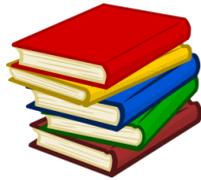
34. Constitue une nuisance et est interdit, la personne qui :

- 1) attache un animal dans ou à proximité d'une place publique et le laisse sans surveillance;
- 2) garde des animaux dont la présence dégage des odeurs de nature à incommoder le voisinage;
- 3) nourrit sur le territoire de la ville des animaux sauvages, tels que les goélands, les mouettes, les pigeons, les corneilles, les écureuils, les rats laveurs, les canards, les poissons ou les animaux errants;
- 4) utilise une trappe ou un piège pour capturer un animal à l'extérieur d'un bâtiment sauf lorsque cela est permis par une autorité provinciale ou l'autorité compétente.

35. Constitue également une nuisance et est interdit :

- 1) pour un animal, de causer la mort d'un autre animal;
- 2) pour un animal, d'attaquer, de tenter d'attaquer, de mordre, ou de tenter de mordre une personne;
- 3) pour un animal, d'attaquer, de tenter d'attaquer, de mordre, de tenter de mordre un autre animal;
- 4) d'être le gardien de tout chien qui est entraîné à attaquer, sur commande ou par un signal, un être humain ou un animal;
- 5) d'organiser, de participer, d'encourager ou d'assister au déroulement d'un combat d'animaux ou de laisser son animal y participer.

Le gardien d'un animal dont le fait constitue une nuisance contrevient au présent règlement.



Bibliothèque Municipale

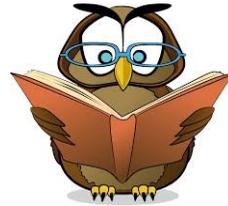
La bibliothèque est ouverte à tous.

ABONNEMENT
Adultes : \$4.00.
Enfant moins de 18 ans : gratuit.

Lundi 19h00 à 20h00

Mardi 9h30 à 11h30 - 13h30 à 15h30

Jeudi 9h00 à 11h30



Le Réseau BIBLIO ATNQ propose à ses bibliothèques membres et à leurs usagers 3 panneaux de jeux d'évasion à afficher en bibliothèque.

LE CONCEPT?

Dénichez les trois affiches placées dans votre bibliothèque locale, scannez le code QR se trouvant sur celles-ci et le jeu se lancera!

Tous les mois, revenez numériser les codes QR, car de nouveaux jeux seront disponibles, et ce, pendant 1 an sans changer les affiches!

Il y en a pour tous les goûts : jeux de logique, de dextérité, culture générale et plus encore! Un système de récompense a été mis en place pour les joueurs complétant le plus de défis possibles.

Ces jeux s'adressent à un public de tous âges.

Il s'agit d'une proposition rendue disponible grâce à Cochlea Team, la compagnie gatinoise derrière la ressource numérique de jeux d'évasion en ligne offerte gratuitement à tous les usagers des bibliothèques membres du Réseau BIBLIO ATNQ

<https://www.reseaubiblioatnq.qc.ca/service/ressources-numeriques/jeux-evasion/>

Bons défis!

Comité repas funéraire de Clerval

Attendu qu'aucune cotisation n'a été exigée lors des huit dernières années pour les repas funéraires. Le comité a pris comme décision de recommencer à nouveau la liste de nos membres. Cette liste sera formée seulement de résidents de Clerval et de l'île Nepawa.

La cotisation qui sera payée couvrira un repas (chaud ou froid selon la demande) et le service pour 50 personnes.

Étant donné que nous n'avons pas beaucoup de bénévoles, les cotisations devront être payées pour deux ans d'une valeur de 10\$ par adulte. Pour les enfants de moins de 18 ans, ce sera gratuit.

Les cotisations seront recevables au bureau municipal ou à Mathilde Lévesque.

Merci et bonne journée !!

Prêt de raquettes

Service de prêt de raquette sur neige
offert ****GRATUITEMENT**** au Bureau Municipal





LE PILIER EST UN ORGANISME QUI VIENT EN AIDE AUX PERSONNES AYANT SUBI UN TRAUMATISME CRANIOCÉRÉBRAL (TCC) ET À LEURS PROCHES.



Service psychosocial,
activités de groupe,
accompagnement, répit aux
proches aidants et plus
encore!

Pour plus d'informations, contactez
Jade Bouchard, intervenante sociale
du secteur d'Abitibi-Ouest

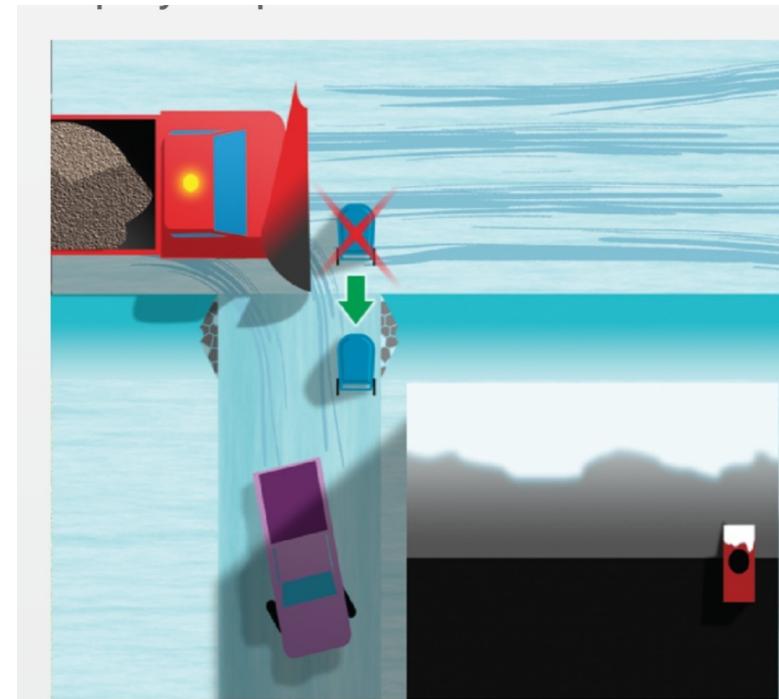
(819) 333-7088
intervenants@pilieratcat.qc.ca
350, rue Principale La Sarre
(Porte arrière)

www.pilieratcat.qc.ca
Facebook: Le Pilier

Été comme hiver, toujours placer le bac sur votre propriété en bordure de la voie publique

Lors de la journée de collecte de vos bacs de poubelles et de recyclage, il est important que ces derniers soient situés sur votre propriété et non pas dans la rue, car ils nuiront aux travaux de déneigement. Les bacs qui ne se trouvent pas sur votre propriété, s'ils se font endommager, les dommages seront de votre responsabilité et non de la responsabilité des employés qui effectuent les travaux ni de la responsabilité de la municipalité. Nous vous demandons aussi de bien vouloir déneiger les couverts de vos bacs quand vous les mettez au chemin. Aussi, si vous avez des boîtes aux lettres mobiles, bien vouloir les mettre au bon endroit afin d'éviter que les charrues les endommagent. **Nous ne serons pas responsables si vos bacs ou vos boîtes aux lettres se font endommager.**

Merci de votre collaboration !



Communauté chrétienne Ste-Jeanne D'Arc

AVIS A CEUX QUI VOUDRAIENT PAYER DES MESSES, VOUS ÊTES LES BIENVENUS !

Pour ceux qui veulent faire un don a la Fabrique pour aider a payer les frais courants de l'année, ce serait très apprécié, votre participation est important pour le maintien de notre comité de la Fabrique !! Vous pouvez nous remettre les dons, soit au bureau municipal a Stéphanie Côté ou contactez Mathilde Lévesque au 819-783-3161 !

PROGRAMME DES MESSES DU MOIS

Dimanche 1 janvier 2023 : 11h00 La Reine(Abbé Rémy)

Dimanche 8 janvier 2023 : 9h30 Dupuy (Abbé Rémy)

11h00Mancebourg (Abbé Laurent)

Samedi 14 janvier 2023 : 19h00 Clerval (Abbé Laurent)

Messe pour parents défunts par un citoyen

Dimanche 15 janvier 2023: 11h00: La Reine (Abbé Rémy)

Dimanche 22 janvier 2023 :9h30 Dupuy (Abbé Rémy)

11h00 La Reine (Abbé Laurent)

Samedi 28 janvier 2023 : 19h00 Clerval (Abbé Laurent)

Messe pour les paroissiens par dons

Dimanche 29 janvier 2023 : 11h00 La Reine (Abbé Rémy)



VOTRE CAISSE VOUS INFORME

REER-CELI

Vous désirez épargner et cotiser à un REER ou à un CELI ? Découvrez comment nos options d'épargne peuvent vous simplifier la vie. Plan d'action personnalisé en ligne, produits de placement avantageux, épargne par versements automatiques... chez Desjardins, c'est aussi simple que ça !
Pour en savoir plus, visitez desjardins.com/votreplandaction ou voyez votre conseiller de Desjardins !

La date limite pour faire votre cotisation REER 2022 est le 1^{er} mars 2023

Un budget équilibré pour bien commencer l'année

Pour vous aider à commencer l'année du bon pied, Desjardins met à votre disposition l'outil de gestion budgétaire **Mon budget**, un avantage exclusif aux membres Desjardins.

Disponible dans AccèsD, l'outil **Mon budget** vous permet :

- d'avoir un portrait clair de vos finances;
- de garder un meilleur contrôle de vos dépenses;
- de vous fixer des objectifs budgétaires par projet.

Pour savoir où va votre argent visitez desjardins.com/MonBudget

Apprenez à aiguiser vos cybers réflexes.

Afin de vous aider à rehausser votre sécurité en ligne, Desjardins vous offre des conseils pratiques et toute une gamme d'outils et de fonctionnalités.

Pour en savoir plus, visitez desjardins.com/secureite

La vie est pleine de surprises

Lorsque des changements importants surviennent, pensez à adapter vos protections d'assurance vie.

Desjardins et ses conseillers en sécurité financière sont là pour vous accompagner dans les moments qui comptent!

Visitez desjardins.com/votreviechange

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS
A SES AVANTAGES !
desjardins.com/avantages

 **Desjardins**
Caisse de l'Abitibi-Ouest



WWW.PILIERATCAT.QC.CA
FACEBOOK: LE PILIER

Le Pilier est un organisme qui vient en aide aux personnes ayant subi un traumatisme craniocérébral (TCC) et à leurs proches.

Service psychosocial, activités de groupe, accompagnement, répit aux proches aidants et plus encore!

Pour plus d'informations, contactez l'intervenante du secteur d'Abitibi-Ouest



Coordonnées

(819) 333-7088

intervenants@pilieratcat.qc.ca

350, rue Principale La Sarre
(Porte arrière)



OYÉ OYÉ !!!

Vous avez des patins qui ne vous servent plus ?

Ils sont trop petits pour vous ?

Vous pouvez venir les porter au bureau municipal puisqu'un projet de patinoire est en cours de

réalisation !!!



ACHAT DE VÉHICULES EN TOUS GENRE

Ça traîne dans ta cour ?
Tu veux t'en débarrasser ?

- ➔ Fonctionnel ou pas
- ➔ Plaquable ou pas
- ➔ Accidenté ou pas

Entre 100\$ et 800\$ Selon le véhicule et l'état

Sur tout le territoire de l'Abitibi

La Sarre et les environs – Rouyn – Amos- Val D'Or et plus !

819-947-2323

819-339-4371



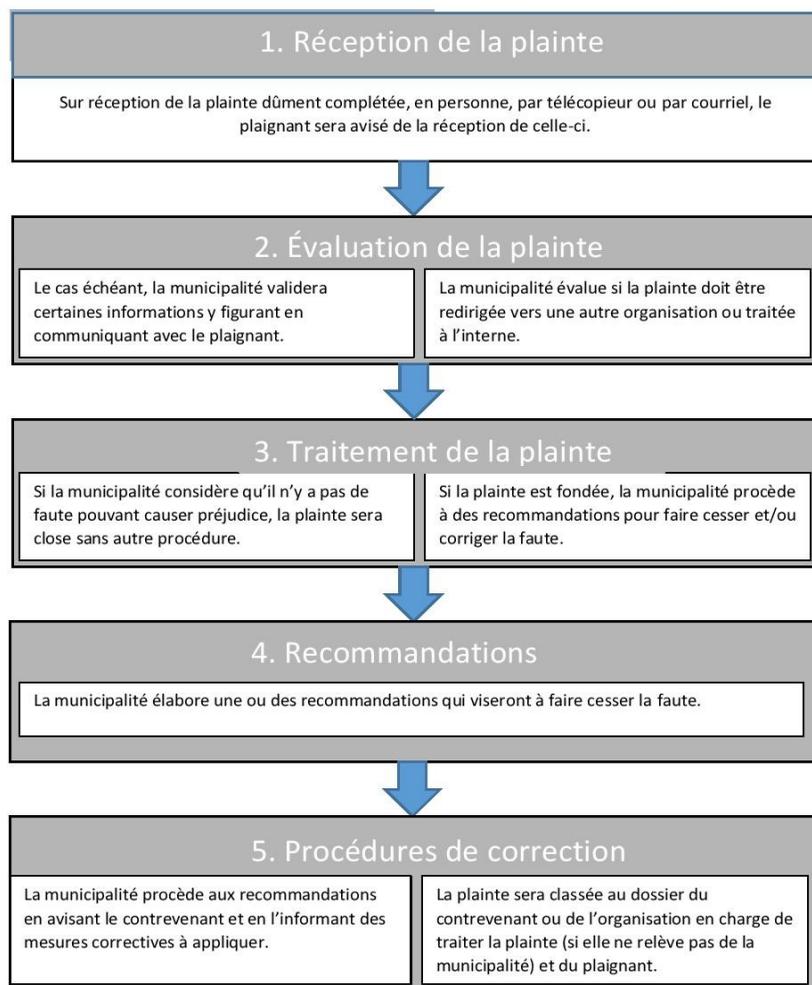
Municipalité de Clerval

579, 2e et 3e Rang
Clerval (Québec) J0Z 1R0
Téléphone: 819 783-2640

Télécopieur: 819 783-4001

Courriel: clerval@mrcao.qc.ca

Processus de traitements des plaintes



Mots mêlés d'hiver

i	h	u	m	w	m	a	r	s	s	o	f	r	o	i	d	t	i
g	m	g	t	z	n	k	k	p	p	k	k	n	u	u	o	g	r
l	g	e	l	e	r	o	s	d	l	d	q	o	q	g	p	z	a
o	c	s	m	q	d	y	x	y	d	k	o	x	o	x	g	i	z
o	r	k	a	d	é	c	e	m	b	r	e	r	d	h	p	m	f
q	v	i	n	e	e	i	g	d	j	b	s	n	u	i	y	b	t
h	u	y	t	d	m	g	n	q	b	n	l	f	k	v	n	s	n
j	n	v	e	d	f	m	q	j	m	b	h	z	w	e	o	d	o
f	a	w	a	c	a	l	g	g	y	s	n	w	z	r	ë	i	u
a	r	n	u	o	y	d	a	l	a	n	x	b	o	u	l	e	v
j	c	l	v	g	s	c	n	a	f	f	t	m	l	h	t	b	e
s	g	e	é	i	a	s	t	ç	g	é	p	f	o	a	c	w	l
n	j	m	c	g	e	n	n	o	n	v	q	l	u	u	a	u	
e	f	i	h	h	o	r	n	n	z	r	t	o	l	e	f	n	a
i	x	n	a	l	z	y	a	y	p	i	z	c	u	w	y	l	n
g	i	r	r	k	l	h	g	t	c	e	q	o	g	k	p	v	e
e	w	e	p	w	v	c	u	q	e	r	e	n	e	q	d	v	x
s	h	n	e	x	f	m	p	b	w	o	j	y	s	d	k	g	y

- ski
- noël
- luge
- gant
- mars
- igloo
- froid
- boule
- geler
- neige
- hiver
- glaçon
- moufle
- flocon
- écharpe
- manteau
- janvier
- février
- décembre
- nouvel an

BUREAU DE POSTE CANADA

SOYEZ AVISÉ QUE LE BUREAU DE POSTE
EST

MAINTENANT SITUÉ DANS LE BATIMENT
MUNICIPAL !

LES HEURES D'OUVERTURES SONT :

LUNDI : 9:30 à 11h30 – 14:15 à 17:00

MARDI: 9:30 à 11:30 - 14:15 à 16:00

MERCREDI : 9:30 à 11:30 - 14:15 à 16:00

JEUDI : 9:30 à 11:30 - 14:15 à 16:00

VENDREDI : 9:30 à 11:30– 14:00 à 16:00

TÉLÉPHONE : 873-380-3052

L'ACCÈS AU CASIERS POSTAUX SONT JUS-
QU'À 18H00 TOUT LES JOURS !

La biodiversité

Pour la protection des espèces !

Qu'est-ce que la biodiversité ?

« La diversité biologique, aussi appelée "biodiversité", désigne l'ensemble des espèces et des écosystèmes de la terre ainsi que les processus écologiques dont ils font partie [...]. Cette diversité forme la biosphère, cet enchevêtrement d'organismes vivants qui rend possible l'existence des êtres humains sur la terre. »

~MELCCFP, 2022



Plus d'un million d'espèces sont menacées de disparition sur Terre, qui connaît une sixième extinction de masse, selon des experts de l'ONU.

COP 15 à Montréal

Du 7 au 19 décembre dernier s'est déroulée la COP15 à Montréal, soit la **Conférence de l'ONU sur la biodiversité**.

À l'ouverture de cette 15^e COP, le premier ministre François Legault a annoncé un investissement de **650 millions de dollars** pour faire face au déclin de la biodiversité au Québec à travers un « Plan Nature ». Rappelons que le Québec s'est engagé en amont de cet événement à **protéger 30% de son territoire d'ici 2030**. Actuellement, cette protection a atteint 17% (2022).

Au cœur des discussions : un cadre mondial de la biodiversité, les mesures pour contrer les pesticides, les plastiques et les espèces envahissantes, la restauration d'écosystèmes bouleversés par l'humain, pour ne nommer que ceux-ci.

Le portail de Biodiversité Québec

Lancé le 8 décembre dernier, le portail de Biodiversité Québec est une initiative permettant de mieux comprendre les changements concernant la biodiversité à travers le Québec. Une carte interactive permet notamment de consulter divers inventaires terrain, alors que l'Atlas permet de découvrir les observations effectuées sur les différentes espèces vivantes du Québec.

Pour consulter le portail : biodiversite-quebec.ca

Le saviez-vous ?

On évalue la valeur des services établie entre 16 000 à 54 000 milliards de dollars par an pour l'ensemble de la biosphère.

~WeConservePA. The value of the World's Ecosystem Services and Natural Capital



La nature et ses bienfaits

Le déclin de nombreuses espèces peut se faire ressentir et ses effets s'accroîtront dans le futur. C'est le cas des abeilles par exemple, qui pollinisent plusieurs fruits, dont les bleuets, ou encore les plants qui fournissent les grains de cacao et de café.

Il s'agit ici d'un **service d'approvisionnement**, l'un des quatre types de services écosystémiques, soit les fonctions qui sont assurées par les écosystèmes (les sols, les eaux et des espèces). Il y a également les services de **support**, de **régulation** et **culturel**.



Pour toutes informations supplémentaires:

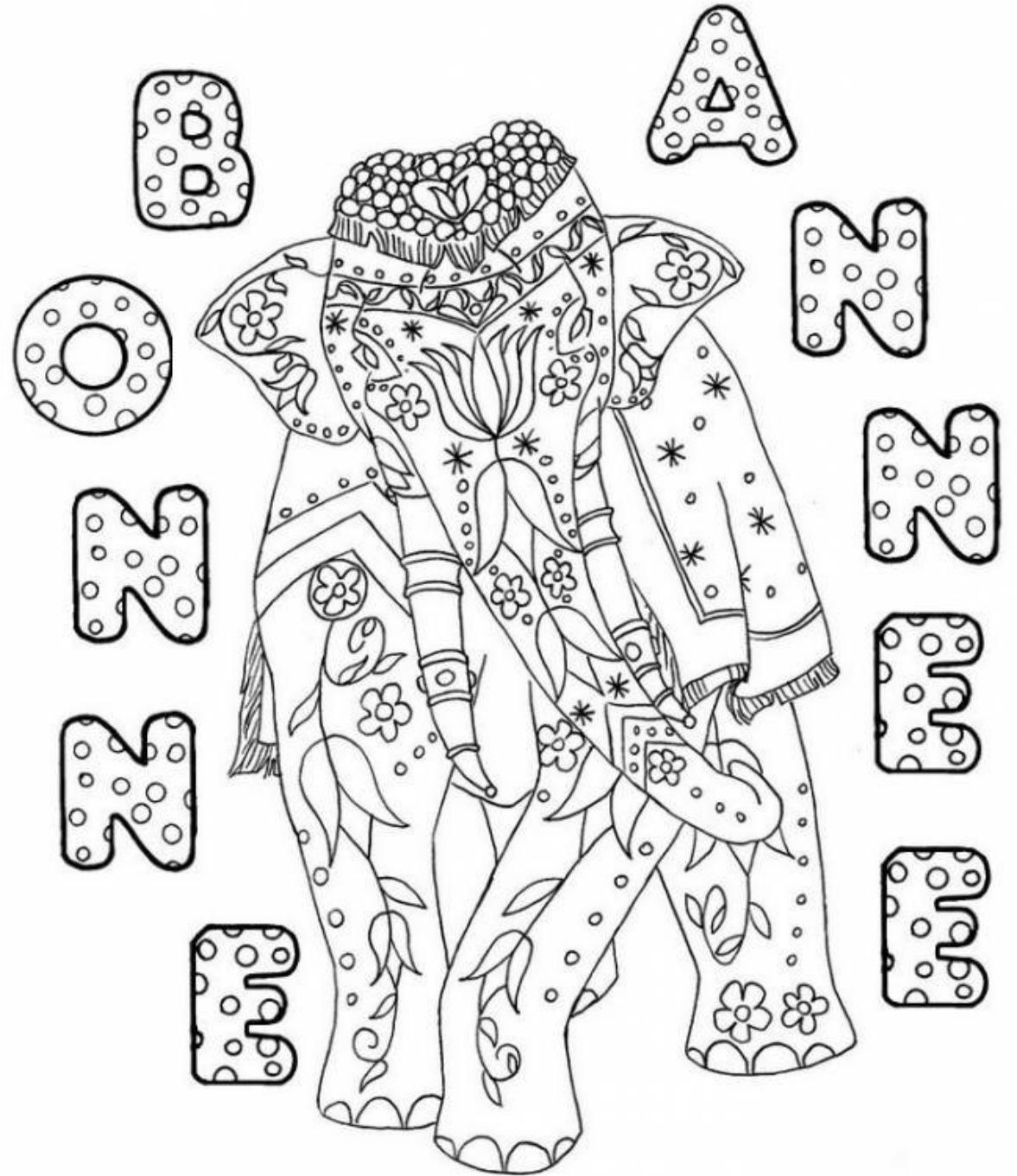
Contactez l'OBVAJ : 819-824-4049
informations@obvaj.org / www.obvaj.org



SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Réalisation Clerval remercie énormément la
Municipalité de Clerval ainsi que le Comité des
loisirs, sans qui nous n'aurions pu faire la
distribution des cadeaux aux enfants de la
municipalité dans le cadre du Noël des
enfants !!

Les membres du conseil ainsi que la direction générale
de la municipalité de Clerval, souhaitent à tous et à
toutes une très belle année 2023. Que cette nouvelle
année vous apporte santé, bonheur et prospérité !!



Règlement 84 : Nuisances Sécurité publique

Souvent, après quelques tempêtes de neige, il devient parfois compliqué d'entasser la neige sur notre propriété. Nous voulons vous rappeler l'article du règlement 84 de la municipalité, qui porte sur les nuisances :

Article 21 Le fait de jeter, de déposer sur les trottoirs et les rues ou dans les allées, cours, terrains et places publiques, eaux et cours d'eau municipaux, de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé, constitue une nuisance et est prohibé.

En cas d'infraction à ce règlement, une amende peut être délivrée au propriétaire ou locataire fautif.

De plus, le fait de jeter sa neige dans les chemins constitue un danger pour les automobilistes circulant sur ces voies et contrevient au code de la sécurité routière.

Le respect de ce règlement est une preuve de civisme!

Bacs Bleus et verts

Par le fait même, nous vous demandons de bien vouloir déneiger l'accès aux bacs de recyclage et de matières résiduelles pour en faciliter le ramassage.

Merci de votre collaboration!

Rôti de porc aux pommes



Parts: **6**

Préparation: **25 min**

Cuisson: **100 min**

Ingrédients

Rôti de porc avec la couenne	1,5 kg
Pommes	6
Oignon	1
Sauge	6 feuilles
Huile d'olive	1 cuillère à soupe
Farine	2 cuillères à soupe
Vin blanc	20 cl
Bouillon de volaille	1 cube
Sel, poivre	

Préparation de la recette : rôti de porc aux pommes

1. Préchauffez le four à 220°C. Pelez et émincez l'oignon.
2. Déposez le rôti dans un grand plat, faites-le cuire 30 minutes au four, puis réduisez la température du four à 180°C, et laissez cuire à nouveau 30 minutes.
3. Pendant ce temps, évidez et découpez les pommes en quartiers. Mélangez l'oignon émincé, la sauge et l'huile d'olive. Disposez les pommes autour du rôti, et versez la préparation à l'oignon dans par-dessus. Enfouez de nouveau pour 30 minutes. Lorsque le rôti de porc est cuit, découpez-le en tranches et réservez au chaud.
4. Préparez la sauce. Mélangez le cube de bouillon avec 20 cl d'eau bouillante. Récupérez la moitié de la graisse de cuisson (jetez le reste), mélangez avec la farine jusqu'à l'obtention d'une sauce homogène, ajoutez le vin blanc et le bouillon, mélangez bien et faites chauffer quelques minutes à la casserole jusqu'à ce que la sauce épaississe.
5. Servez le rôti de porc avec la sauce et les pommes.